

Réf : CNIG 2025-026

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- **Fabrique de la donnée territoriale : Articulations avec le CNIG (Nicolas Berthelot, IGN)**
- **Bâtiments vus du ciel (Bernard Franc, DGFIP)**
- **Projet BD France (Marie Gombert, IGN)**
- **Mise en place d'un groupe de travail « Outre-Mer » (Jean-Marie Séité)**
- **Points divers**

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- disponibles sur la page : <https://cnig.gouv.fr/pole-de-coordination-avec-les-territoires-a25598.html>

Fabrique de la donnée territoriale (Nicolas Berthelot, IGN)

Les collectivités ont besoin de données pour être en mesure de comprendre le territoire et de piloter l'ensemble des politiques publiques grâce à cette connaissance. L'harmonisation des données est une condition pour que les données soient opérationnelles et utilisables, celle-ci ne fonctionne que si elle est co-construite par toutes les parties prenantes.

La Fabrique de la donnée territoriale est un incubateur de communs numériques au service de la donnée territoriale, c'est une évolution de la Fabrique des géocommuns qui bénéficiera de l'expérience acquise notamment sur des projets concrets tels que la BAN le RNB, Panoramax .

La Fabrique évolue ainsi pour se rapprocher des besoins concrets des territoires en impliquant pleinement les représentants des collectivités, dans un nouvel espace de dialogue et de transversalité.

La Fabrique s'appuie sur un collectif de partenaires associant les représentants des besoins des territoires et les pilotes nationaux de la politique de la donnée. Ce collectif arbitre des sujets prioritaires sur lesquels doivent émerger des projets à travers trois instances :

- Un collectif « vigie » pour identifier les sujets à investiguer et évaluer les opportunités
- Un comité des partenaires pour arbitrer les priorités
- Des comités d'investissements sur chaque projet incubé.

Remarques

- La Fabrique de la Donnée Territoriale doit être un débouché opérationnel à des sujets qui remonteraient d'un Comité territorial de la donnée (CTD) en passant par son comité « Vigie » où le CNIG est représenté. L'articulation précise entre le CNIG et les comités territoriaux de la donnée fait l'objet des travaux en cours du GT gouvernance de la donnée territoriale. Il faudra aussi regarder comment cela s'articule avec le réseau des CRIGES.
- Le risque que la Fabrique vienne sur un espace déjà occupé par les plateformes régionales qui poursuivent ce même type d'objectifs est minimisé d'une part par le fait que les collectivités territoriales sont représentées dans la gouvernance de la Fabrique et d'autre part car les sujets traités par la Fabrique sont uniquement les sujets où le passage à l'échelle nationale a du sens.
- La Fabrique est un espace d'exécution opérationnelle, ce n'est pas un espace de gouvernance de la donnée territoriale. L'approche de la Fabrique sera pragmatique et ne sera pas descendante, il s'agira de procéder à l'harmonisation nationale sur un dénominateur commun qui permette des adaptations aux spécificités régionales en ayant des éléments de convergence entre les données des différents territoires.
- La Fabrique est un outil au service des territoires, tous les sujets n'ont pas vocation à être traités par elle.
- Il sera important de mettre par écrit ces différents éléments pour clarifier les rôles des différents acteurs et leurs articulations. Les projets actuellement incubés dans la Fabrique des géocommuns (La Base adresse nationale, Le référentiel national des bâtiments, Panoramax) sont des exemples de types de cas d'usages qui ont vocation à être traités par la Fabrique. La Fabrique est aussi un dispositif de levier pour lever des fonds auprès des administrations centrales.
- Il est suggéré de mentionner les CTD dans les partenaires représentant les collectivités, permettant ainsi de positionner les CTD et de leur donner un rôle plus opérationnel qui pourra favoriser leur émergence.

- Les membres du pôle de coordination avec les territoires sont invités à participer à la prochaine réunion du GT gouvernance de la donnée territoriale qui aura lieu le 5 novembre à 9h30 en présentiel (visio possible).
-

Bâtiments vus du ciel (Bernard Franc, Thomas Guegan, Marina Fages DGFIP)

Le projet Foncier innovant de la DGFIP a pour objectif de détecter tous les éléments bâtis (bâtiments et piscines) potentiellement non évalués et absents du plan cadastral, en utilisant l'intelligence artificielle et le croisement de données.

Le projet vise à moderniser la mise à jour du plan cadastral en utilisant les ortho photographies de l'IGN. La détection semi-automatique des bâtiments et piscines manquant au plan cadastral, est permise grâce à un algorithme d'intelligence artificielle de reconnaissance d'images basé sur des réseaux neuronaux convolutifs. Un réglage fin permet d'atteindre des performances acceptables. En passant cet algorithme sur la BD Ortho, on génère des contours vectoriels de bâtiments qui sont ensuite orthogonalisés, et comparés avec le plan cadastral d'où on en déduit des vecteurs recalage. Les formes détectées sont ensuite recalées sur le plan cadastral et le croisement géographique permet de vérifier leur présence sur le plan cadastral. Les bâtiments qui ne sont pas présents sur le plan sont alors soumis à des agents qui doivent décider si les formes détectées doivent être ajoutées au plan cadastral comme « bâtiment vus du ciel ». Les opérateurs peuvent aussi recaler la forme en cas de besoin, ou demander des levés complémentaires aux brigades de géomètres du cadastre.

Pour diffuser cette nouvelle version du plan cadastral, le standard Edigeo a été enrichi de deux nouveaux objets, les « bâtiments vus du ciel » et les « piscines vues du ciel » de même pour le DXF-PCI. Les standards sont disponibles sur <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences/la-diffusion-du-plan-cadastral>

En ce qui concerne les bâtiments et piscines absents du plan, un tiers de la France a été traité. Environ 275 000 bâtiments et piscines vont être reportées au plan cadastral. Ces objets seront disponibles sur cadastre.gouv.fr et cadastre.data.gouv.fr en fin d'année 2025.

Le traitement du 2ème tiers du territoire est en cours pour les détections topographiques

Pour les détections fiscales, un premier passage en 2022 sur la France hexagonale a permis d'identifier 125 000 piscines non imposées.

Le passage en cours concerne 2/3 de la France. Les travaux ont permis de détecter 40 000 piscines non imposées.

Cette présentation est le début d'une campagne d'information auprès des collectivités pour assurer cette large information sur ces nouveaux objets et sur les résultats obtenus, par le projet Foncier innovant, en termes de ressources fiscales pour les collectivités et de mise à jour du plan.

Remarques

- La chaîne de traitement a été développée en prenant comme source de données la BD Ortho de l'IGN, mais le projet souhaite étudier d'autres sources de données dont le PCRS qui permettrait d'augmenter la précision, notamment pour le cas d'usage des détections des extensions de bâtiment sur lequel le projet Foncier innovant commence à travailler.
- Le processus est un processus intégré qui permet de détecter si le local manque fiscalement et topographiquement.

- Pour des raisons de capacités de la DGFIP, le projet de RPCU ne sera pas déroulé dans sa configuration prévue sur tout le territoire ; cependant le savoir-faire sera récupéré pour opérer des travaux de recalages et de reprise du continuum sur des périmètres plus restreints lors des travaux de remaniement et de géoréférencement.
- La mise à disposition aux collectivités de cadastres datés au sein de collections annuelles serait très utile. La DGFIP va étudier cette possibilité dans le cadre de la révision en cours des applications de gestion du plan cadastral. Par ailleurs un travail est en cours avec les Archives de France pour déposer des versions annuelles du plan cadastral.
- La liste des départements déjà traités sera communiquée au CNIG.
- Les vecteurs de recalage s'appliquent uniquement au bâtiment, ce n'est pas suffisant pour avoir les décalages entre le plan cadastral et l'orthophoto. Ils permettront cependant de détecter les endroits où un remaniement serait nécessaire. Si des utilisateurs pensent que ces vecteurs peuvent leur être utiles, leur mise à disposition pourra être testée.
- L'IGN effectue les mêmes opérations de détection de bâtiments à partir des orthophotos. La DGFIP contactera l'IGN pour étudier les collaborations à mettre en place pour éviter de dupliquer certaines opérations.

BD France (Marie Gombert Aknine, IGN)

L'IGN produit la BD Uni, base centrale d'où est dérivée la BD Topo, et dont les données sont utilisées par les producteurs de données locales qui l'enrichissent de données métier stockées soit dans la BD Uni au sein de l'IGN soit en local chez le producteur et réutilisées parfois dans des productions thématiques en réponse à des politiques publiques.

La centralisation des données à l'IGN a l'avantage de proposer un référentiel national homogène et cohérent mais l'inconvénient de nécessiter d'importantes ressources pour les gérer et limite l'autonomie des producteurs de données pour les mettre à jour.

D'un autre côté, la gestion des données en local rend l'harmonisation et l'interopérabilité complexes entraînant des incohérences et des agrégations fastidieuses au niveau national, ainsi que des difficultés pour les utilisateurs à intégrer les mises à jour fournies par l'IGN.

De plus, les différences entre BDUni et BD Topo sont peu lisibles et entraînent des incompréhensions.

Le défi est donc de passer d'un modèle de création de données centralisée à un commun collaboratif tout en préservant une base de données fiable et cohérente.

C'est le projet de Passer de la BD Uni à la BD France pour proposer :

- Un nouveau socle de données en clarifiant le périmètre des données dont l'IGN est le garant, et en créant des communautés labellisées responsables de thèmes métier
- Une plus grande diversité d'outils pour améliorer la synchronisation de données locales avec les données socle IGN.
- la création d'un label pour les bases externes qui réutilisent les données dérivées de la BD France et intégrées à des offres thématiques
- Une offre de données plus claire et plus ciblée

- Une nouvelle version de la BD Topo (« BD France Topo »), socle de données vectorielles de référence qui sera associée des offres expertes labellisées au sein de packs thématiques
- des formats et des canaux de diffusion adaptés

Le travail se fera avec la Fabrique de la donnée territoriale pour identifier des cas d'usages à considérer et avec le CNIG pour créer ou intégrer les instances de discussions par thèmes.

Actuellement, des tests de méthodes d'intégration et de synchronisation sont en cours avec la DDT 65.

Remarques

L'idée étant de ne pas dupliquer les instances existantes, le travail pourra se faire avec les groupes de travail existants au sein du CNIG sur certaines thématiques, ou avec de nouveaux à créer.

Vu la participation réduite des représentants des territoires en cette fin de réunion, il est proposé de présenter ce sujet à nouveau lors d'une prochaine réunion.

Outre-mer

A la suite d'une réunion du réseau des CRIGEs consacrée aux territoires d'Outre-mer, le 10 septembre 2025 à Marseille à laquelle participait Bertrand Monthubert, et d'une présentation au plénier du CNIG le 16 septembre 2025, le CNIG a décidé de créer un GT Outre-mer dans le cadre du pôle de coordination avec les territoires.

L'idée de ce GT n'est pas d'isoler les outre-mer dans un GT spécifique (les territoires d'outre-mer ont toute leur place dans tous les GT du CNIG) mais de traiter des spécificités à gérer, de l'adaptabilité des référentiels et l'éventuel rattrapage des référentiels existants.

Il faut aussi que dans ce GT il y ait une participation des territoires de l'hexagone de manière à favoriser les échanges et le partage d'expérience (des spécificités peuvent aussi se trouver dans les territoires hexagonaux, et ils pourront tirer bénéfice de l'expérience des territoires ultramarins).

Un appel à participation mail sera envoyé pour solliciter la participation des territoires d'outre-mer, des représentants des organismes nationaux et de territoires hexagonaux.

En raison des décalages horaires, la difficulté d'organiser des réunions incluant les territoires de l'Atlantique, de l'Océan indien et du Pacifique, nous obligera sans doute à organiser des réunions séparées selon les territoires, mais un espace de partage commun des documents sera mis en place pour pouvoir échanger en asynchrone.

Une première version du mandat du GT, pour préciser les objectifs et missions du GT sera proposé pour débat lors d'une première réunion du GT.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 1^{er} décembre 2025 à 13h00 (Heure de Paris) horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
	Benoît	MORANDO	Secrétaire général adjoint
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	David	DI MARCO	Chef adjoint de service partenariats et relations institutionnelles
	Marie	GOMBERT AKNINE	Cheffe de département données produits
	Nicolas	BERTHELOT	Fabrique de la donnée territoriale
	Nicolas	LAMBERT	Chef de service des partenariats et relations institutionnelles
DGFIP	Bernard	FRANC	Directeur de projet Foncier innovant
	Marina	FAGES	Sous-directrice des missions foncières et de la fiscalité du patrimoine
	Thomas	GUEGAN	Product Owner Foncier Innovant
	Théo	GREZE	
INSEE	Camille	FREPPEL	Département action régionale
	Laurent	BROCHET	Chef de la division Méthodes et référentiels géographiques
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	Chargé de mission données et cartographie
MTECT-CGDD	Clément	JAQUEMET	Ecolab
Ministère de la Culture	Aurélien	CONRAUX	AMDAC Culture
Les interconnectés	Matthieu	BRIENT	
LA POSTE	Jérémie	BOYER	UASET
Auvergne-Rhône-Alpes	Frédéric	DENEUX	CRAIG
Bourgogne-Franche-Comté	Benjamin	BARDOT	ARNIA
Hauts de France	Cédric	ANSARD	Géo2France
Ile-de-France	Nathalie	LEMOINE	Région Ile-de-France
Normandie	Jérémy	FLEURISSON	Région Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Thomas	PETILLON	GIP ATGeri
	Martin	BLAZEK	GIP ATGeri
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
Pays-de-la-Loire	Éric	MURIE	Région Pays-de-la-Loire
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Julien	DARIO	Région Sud